

# Compte-rendu de la réunion plénière du Collectif Citoyen Sud Luberon

8 novembre 2016

C'était hier soir, mardi 8 novembre, au centre social de l'Aiguier, à la Tour d'Aigues.

Réunion d'information après l'arrivée des jeunes érythréens au CAOMI (Centre d'Accueil et d'Orientation pour Mineurs Isolés)



À l'appel du Collectif Citoyen Sud Luberon, plus de cent cinquante personnes se sont rassemblées pour assister au retour d'informations concernant l'accueil des cinquante mineurs érythréens arrivés à Grambois jeudi 3 novembre, en provenance de la Lande de Calais.

Un compte-rendu a d'abord été fait par Jean-Pierre Cendron, conseiller municipal chargé de la communication de la Mairie de Grambois.

Les mineurs sont donc accueillis et encadrés par l'association "Entraide Pierre Valdo" au centre de vacances de la Poste, à l'extérieur du village, dans la colline.

<http://www.engagement-protestant.fr/structure/entraide-pierre-valdo/>

La moitié des érythréens accueillis a entre 15 et 16 ans, l'autre moitié entre 16 et 17 ans. Une fratrie est officiellement déclarée.

Leur accueil est assuré pour 3 mois à priori. Peut-être, et maximum, jusqu'en mars 2017.

Ces premiers jours, et ce jusqu'à la fin de cette semaine, par petits groupes, ils rejoignent l'hôpital de Pertuis afin d'accéder à une consultation pédiatrique et pédo-psychiatrique.

En effet, après avoir traversé maintes difficultés pour rejoindre notre pays, ils ont vécu de manière extrêmement précaire dans le vaste camp de la Lande de Calais.

Il est donc nécessaire de faire un bilan de santé global pour déceler d'éventuelles pathologies.

La municipalité de Grambois remercie toutes les personnes s'étant spontanément déplacées lors de la manifestation du dimanche 23 octobre à La Tour d'Aigues et celles et ceux qui,

par leurs dons de vêtements ont permis, extrêmement rapidement, que les adolescents soient correctement vêtus. Ces dons étaient les bienvenus et les jeunes en sont reconnaissants.

**Les dons de vêtements sont, dans un premier temps, suffisants. Il faudra sans doute cibler plus précisément les besoins dans les semaines à venir.**

**Les baskets en bon état, de pointure 40-41-42 sont malgré tout les bienvenues ! Les téléphones portables, ordinateurs en état de fonctionnement également.**

Pas de besoin d'argent pour le moment. Un cycle scolaire pourrait être envisagé par la suite.

Le meilleur moyen de proposer des dons éventuels est d'envoyer un courrier à l'adresse de la mairie : [mairie.grambois@wanadoo.fr](mailto:mairie.grambois@wanadoo.fr)

La parole a ensuite été donnée aux représentants de l'**association "Entraide Pierre Valdo"**.

### **Statut de ces adolescents exilés :**

Le statut de ces adolescents exilés :

- Mineur isolé étranger
- Mineur non accompagné
- Ressortissant d'un pays tiers (hors U.E)

Ils n'ont pas de représentants légaux sur le territoire français. Ils doivent entrer dans le cadre de la Protection de l'Enfance en Danger.

(On considère qu'un enfant est en danger ou risque de l'être si sa santé, sa sécurité ou sa moralité ou son développement physique, affectif, intellectuel et social sont compromis.

Sources : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F781>)

<http://www.mipes.org/-Enfance-en-danger-les-mineurs-.html>

On estime le nombre de ces mineurs étrangers isolés entre 6000 et 8000 sur le territoire.

Ces sont à 90% des garçons originaires de l'Afrique des grands lacs, Congo-Brazaville, Angola, Guinée et aussi Soudan, Éthiopie, Erythrée, ou encore Albanie, Kosovo, Afghanistan, Tchétchénie.

90% d'entre eux peuvent entrer dans les trois catégories suivantes :

Mineur exilé : fuyant un pays en conflit généralisé. Demande d'asile.

Mineur mandaté : ayant pour but de s'insérer en UE afin de contribuer à la survie de la famille restée dans le pays d'origine.

Mineur rejoignant : Rejoindre de la famille déjà sur place, en UE.

Les mineurs présents à Grambois expriment tous leur volonté de rejoindre la Grande Bretagne.

Une délégation de cinq/six personnes du Home Office est déjà passée à Grambois, 48h après l'arrivée des adolescents et devra repasser pour des entretiens individuels d'ici trois semaines environ.

Cette délégation devra examiner l'hypothèse d'un rapprochement familial.

Les critères d'acceptation sont draconiens : il faut dans un premier temps que l'enfant ait moins de 12 ans.

Aucun des adolescents sur place ne satisfait cette première exigence.

Les autres critères sont : être mineur, avoir un correspondant avéré sur le territoire visé, ou encore que le rapprochement soit de l'intérêt supérieur de l'enfant.

Quelques-uns parmi les cinquante adolescents pourront peut-être satisfaire à certaines de ces exigences et rejoindre la Grande Bretagne.

Pour les autres, on tombe dans le Droit Commun de la Protection de l'Enfance.

C'est donc le Procureur de la République qui est en charge du processus.

Voir circulaire du 31 mai 2013 :

[http://www.gisti.org/IMG/pdf/circ\\_2013-05-31\\_norjuf1314192c\\_mie.pdf](http://www.gisti.org/IMG/pdf/circ_2013-05-31_norjuf1314192c_mie.pdf)

Et loi du 14 mars 2016 :

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000032205234&categorieLien=id>

et décret d'application du 26 juin 2016 :

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000032770349&categorieLien=id>

<http://www.infomie.net/spip.php?rubrique272>

Au quotidien, l'organisation repose sur les besoins naturels et urgents : repos, repas, toilette, se vêtir. Les jeunes ont la liberté de circuler.

Il faut aussi :

- recenser chaque identité
- évaluer les conditions sociales et sanitaires
- réaliser un accompagnement social,
- traduire et enseigner le français. Ils sont très demandeurs d'apprendre.
- organiser des distractions : sport, télé, foyer ...

Une délégation de l'Éducation Nationale doit venir la semaine prochaine afin d'envisager une éventuelle scolarisation à l'avenir.

La langue parlée par ces jeunes est le tigrigna (<https://fr.wikipedia.org/wiki/Tigrigna>), certains parlent un peu l'anglais, et très peu l'arabe. Nécessité de trouver des traducteurs qui puissent parler cette langue ou du moins des anglophones qui peuvent communiquer avec eux.

L'association Pierre Valdo a recruté cuisiniers, animateurs et éducateurs sportifs. (Animations/ateliers).

Les jeunes sont en partie catholiques et souhaitent assister aux offices, d'autres musulmans et n'ont pour l'instant pas de lieu pour pratiquer leur religion.

Une conférence de presse est prévue jeudi 10 novembre à 11h à Grambois.

Le responsable de l'association Pierre Valdo a rappelé ce qu'était un CAOMI (centre d'accueil et d'orientation pour mineurs isolés) et les si les trois objectifs principaux sont la mise à l'abri du mineur, son accueil et son orientation dans un projet de vie, il rappelle que tout se fera dans l'idée principale de la protection de l'enfant.

Olivier Delaye, chargé du secteur jeunesse à Cotelub, a rencontré les responsables à la mairie de Grambois. Il déclare ne pas vouloir précipiter les choses, ne pas être intrusif et se met à disposition pour d'éventuelles prestations.

**Le Collectif Citoyen** a ensuite fait une déclaration afin de définir son origine et ses ambitions. (voir [texte joint](#))

Le collectif avait récupéré 260 euros de dons lors de sa première réunion du jeudi 20 octobre. Dépensés 156, 20€ pour les préparatifs de la manifestation du dimanche 23 octobre. Que faire avec les 104 euros restant : une collecte pour le matériel scolaire ?

**Le Collectif AGIR**, par la voix de Martine Barathon, coordinatrice du Pôle Accompagnement, a présenté les activités de l'association qui regroupe 26 associations du Pays d'Aix.

<http://www.collectifagir.com/>

La réunion s'est ensuite poursuivie pour présenter **les divers axes de travail et de réflexion** que le Collectif Citoyen Sud Luberon doit pouvoir développer en faveur de l'accueil de ces adolescents mais aussi, plus généralement, pour une meilleure compréhension des phénomènes migratoires, dans un effort de pédagogie à destination des citoyens.

Voici les commissions mises en place et auxquelles il est encore possible de participer :

- 01/ Santé
- 02/ Animation culturelle (musique, sport, etc)
- 03/ Interprétariat
- 04/ Alphabétisation
- 05/ Vie pratique (informatique, décoration hygiène, transport
- 06/ accompagnement psychologique (psychologues, art-thérapeutes, etc.)
- 07/ dons divers
- 08/ communication : internet, réalisation de matériel sur les réfugiés, presse etc
- 09/ animation du collectif
- 10/ organisation de grands et petits rendez vous de sensibilisation au sort des réfugiés (1er décembre cinéma, 18 décembre journée internationale des réfugiés, etc...)

La page Facebook du Collectif Citoyen Sud Luberon :

<https://www.facebook.com/bienvenuesudluberon>

L'adresse à laquelle vous pouvez adresser vos courriels au Collectif :

[Bienvenuesudluberon@gmail.com](mailto:Bienvenuesudluberon@gmail.com)

Quelques dates à retenir :

**Le 1er décembre** au cinéma "Le Cigalon", à Cucuron, en présence du réalisateur Rachid Oujdi, projection du film "J'ai marché jusqu'à vous, récit d'une jeunesse exilée".

<http://oujdirachid.wixsite.com/jmjv-jeunessexilee>

Réservation impérative à l'adresse suivante, pendant la semaine précédente :

[contact@cinemalecigalon.fr](mailto:contact@cinemalecigalon.fr)

<http://www.cinemalecigalon.fr/>

**Le 18 décembre : Journée internationale des migrants**

<http://www.un.org/fr/events/migrantsday/>

À cette occasion, le Collectif va tenter de proposer des animations autour de ce thème.